

## SÉANCE DU 23 JANVIER 2017

### Modification de statuts du SIEGE

Le Conseil Municipal se prononce pour le projet de modification des statuts du SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure) portant sur ses compétences obligatoires, optionnelles et de ses missions complémentaires.

### Nouvelle compétence du SIEGE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la compétence optionnelle qui confie au SIEGE le soin d'assurer l'exploitation y compris l'entretien et la supervision des bornes de recharge pour véhicules à motorisation électrique installées ou susceptibles d'être installées sur le territoire de la commune.

### Modification de taux des indemnités des adjoints

En raison des nouvelles attributions de la Municipalité, il convient d'adapter les taux d'indemnités des adjoints en fonction des responsabilités dévolues à chacun.

De ce fait le Conseil Municipal décide de modifier les taux de ces indemnités à compter du 1er février 2017 comme suit : le Maire, 18.10 % de l'indice 1015, les deux adjoints, 14.70 % de ce même indice.

### Fermeture d'un poste d'adjoint technique et ouverture d'un poste d'adjoint d'animation

Madame le maire informe le Conseil Municipal qu'une modification concernant le poste d'adjoint technique attaché à l'école pour 90 % et à la salle d'activités pour 10 % à raison de 22.25 h hebdomadaires annualisées est nécessaire.

Le Conseil Municipal décide la fermeture du poste d'adjoint technique créé au 03 aout 2010 et l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation attaché à l'école pour 90 % et à la salle d'activités pour 10 % à raison de 22.25 h hebdomadaires annualisées à compter du 1er février 2017.

### Installation d'une nouvelle rangée de cavurnes

Madame le maire explique au Conseil Municipal la nécessité de faire installer une nouvelle rangée de 4 cavurnes dans le site cinéraire.

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à cette installation.